

M. Harkness:

D. Pouvez-vous nous parler un peu de la possibilité de gazéifier ou de liquéfier ce charbon de l'Alberta et de son transport éventuel vers l'est au moyen d'un pipe-line? En d'autres termes, est-ce que l'industrie houillère de l'Alberta pourra tenir le coup ou même progresser?—R. Oui.

D. En raison d'une telle expansion? Que pouvez-vous nous dire de cela?—R. Je ne peux pas vous en dire beaucoup parce que les opérations canadiennes de gazéification et d'hydrogénation se sont limitées plus ou moins à étudier le rapport des gigantesques expériences qui se poursuivent aux États-Unis.

M. George Hume est ici. Il est un expert dans ce domaine. Je ne sais pas s'il est ici en qualité de témoin, mais il peut certainement vous en dire plus que moi. Nous surveillons de très près ce qui se fait aux États-Unis. Aussitôt qu'on aura rénové les immeubles de la *Fuel Division*, les Américains y monteront une petite installation d'essai pour l'hydrogénation, mais il n'y a rien de fait jusqu'à date à propos de la gazéification.

D. Pour ce qui est de l'industrie houillère de l'Alberta, il semble que le développement des pipe-lines doive s'exécuter et qu'il en résultera des difficultés dans l'avenir.—R. Pour ma part, je ne partage pas cette opinion. Je persiste à croire qu'il continuera à y voir des marchés pour le charbon de l'Alberta.

D. Croyez-vous cependant que ce pipe-line présente une menace sérieuse?—R. Très sérieuse.

Le PRÉSIDENT: Merci beaucoup, monsieur Uren. Nous apprécions la manière dont vous avez traité le sujet. Je pense qu'on a répondu à toutes les questions et que tout le monde est satisfait.

Quelques questions ont été posées hier et nous avons promis de faire demander M. Matthews, de la Commission des transports. Si vous voulez vous avancer, monsieur Matthews, je pense que les membres du Comité aimeraient vous interroger brièvement.

M. J. W. Matthews, avocat général de la Commission des transports du Canada est appelé:

Le PRÉSIDENT: Monsieur Mott, voulez-vous poser vos questions?

M. Mott:

D. Monsieur Matthews, l'an passé, au cours de la discussion au sujet des pipe-lines à l'est et à l'ouest de l'Alberta, on a mentionné qu'il y aurait un accord entre le Canada et les États-Unis prévoyant que les États-Unis amèneraient du gaz dans l'Ontario et que le Canada exporterait du gaz à la côte ouest américaine. Voici ce que je veux vous demander: selon les renseignements que j'ai reçus depuis lors, il y a une canalisation de Détroit et Buffalo à Windsor et, à en croire les renseignements que nous avons obtenus de la Chambre des communes l'an dernier, cette conduite devrait être prolongée. Depuis ce temps, les États-Unis ont mis un embargo sur le gaz exporté au Canada. Ne permettra-t-on pas l'exportation du gaz américain au Canada?—Je regrette, monsieur le président, mais je ne connais rien de cela.

D. Vous ne saviez pas qu'il y avait un embargo sur le gaz américain exporté au Canada?—R. Non.

D. Vous ne savez pas s'il existe un accord entre le Canada et les États-Unis relativement à l'entrée du gaz américain au Canada?—R. Je ne le sais pas.

Le PRÉSIDENT: La question n'a pas été déferée aux commissaires.